

Royaume du Maroc

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
Département de l'Energie et des Mines



المملكة المغربية

وزارة الطاقة، المعادن، الماء والبيئة
قطاع الطاقة والمعادن

**Mot de bienvenue prononcé par Mme Amina BENKHADRA
Ministre de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
A l'occasion de la visite de M. Jean-luis Borloo au Maroc
(Rabat, le 22 avril 2010)**

Monsieur le Ministre d'Etat,
Messieurs les Ministres,
Madame la Commissaire,
Monsieur l'Ambassadeur,
Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un immense bonheur et en même temps un grand honneur de vous accueillir aujourd'hui Monsieur le Ministre d'Etat. Malgré vos multiples occupations et votre agenda chargé, vous avez bien voulu répondre à mon invitation en effectuant cette visite à la tête d'une importante délégation. Je voudrais vous exprimer toute ma gratitude pour l'amitié que vous nous témoignez ainsi que pour votre implication personnelle dans le renforcement des relations qui existent entre nos deux Départements ministériels, l'organisation d'une journée de promotion du plan solaire marocain à Paris le 10 avril dernier en est le témoignage concret.

Monsieur le Ministre d'Etat,

Les relations entre nos deux pays sont à la fois anciennes, riches et multisectorielles. Elles ont toujours été empreintes d'amitié et d'estime réciproques.

Dans le domaine énergétique, la coopération entre le Maroc et la France couvre un grand nombre de domaines d'intérêts communs. Plusieurs accords ont ainsi été signés entre les deux pays dans les domaines de l'électricité, des énergies renouvelables, des techniques nucléaires, de la recherche pétrolière et dans le domaine, en particulier des phosphates. Ce partenariat va être renforcé aujourd'hui avec la signature de trois accords et conventions, il s'agit de **l'accord de coopération entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République française** relatif à la création d'une ville nouvelle à faible consommation d'énergie en vertu duquel la Partie française financera pour un montant de 521158 euros sous forme de don au titre du Fonds d'Etude et d'Aide au Secteur Privé, les études pour la construction et l'équipement d'habitat et de bâtiments assurant la meilleure efficacité énergétique et bénéficiant de leurs propres sources d'énergies propres. Le deuxième accord sera signé entre l'Agence de Développement des Energies Renouvelables et de l'Efficacité Energétique (ADEREE) et l'ADEME.